



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Cyril RUCHONNET, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s Absent-e-s	Martin STAUB
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président** souhaite la bienvenue à tous et propose de commencer la séance avec la présentation du Bureau ATNP.

- 1 Présentation du plan d'arborisation de Soral par le Bureau ATNP**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2024**
- 3. Prestation de serment du nouveau conseiller municipal**
- 4. Décisions de l'ACG**
- 5. Communications de l'exécutif**
- 6. Propositions et questions individuelles**

**1. Présentation du plan d'arborisation de Soral par le Bureau ATNP**

Mme Aline WUILLEMIN du Bureau ATNP propose de présenter le plan d'arborisation de la commune de Soral en commençant par expliquer la méthode retenue. Tout d'abord identification des espaces potentiellement arborisables de la commune, puis propositions concrètes de plantations d'arbres, en se basant sur des éléments de cartographie. Repérer des espaces où il est possible de planter en pleine terre, sans contraintes de sous-sol notamment. Cette démarche s'inscrit à plusieurs niveaux dans le but de limiter les îlots de chaleur, car Soral est, comme beaucoup de communes agricoles, un « mauvais élève » dans ce domaine.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024**

*Affichage d'une modélisation des îlots de chaleur pour la période 2020-2049 montrant une proportion d'îlots de chaleur très élevée.*

Il est donc nécessaire de travailler sur les éléments que sont le taux de canopée et la biodiversité. En réponse à une question, elle précise que les modélisations effectuées ont été faites sur repérages du LIDAR, soit par un survol satellite qui enregistre par m<sup>2</sup> la température au sol. Puis, sur cette base, des extrapolations ont été faites pour les années à venir. Les zones agricoles sont en fait des zones très chaudes, car manquent d'arbres et de zones forêts. Puis pour répondre à la question de savoir si la modélisation pour 2049 s'est basée sur le postulat que rien ne changerait, il est répondu que celle-ci a été décomposée en 3 étapes : d'abord 2000-2020 pour retenir une augmentation moyenne de 1,5°, puis une augmentation supplémentaire sur 2 étapes jusqu'en 2049.

Sur cette base, nous avons essayé d'identifier des surfaces potentiellement arborisables, puis d'en retrancher toutes les zones avec obstacles à une replantation (bâtiments, routes, sous-sols, réseaux, etc...) pour obtenir une carte des zones possibles de la commune, suivie d'une visite de celles appartenant à la commune pour déterminer quels arbres pourraient y être plantés.

Verger communal : possibilité de planter 6 fruitiers haute tige

Parc de l'école : tenant compte de l'utilisation du site, possibilité de compléter l'alignement de chênes actuellement en place avec d'autres arbres de grande dimension d'une part, et aussi avec des arbres en cépée, soit multi-troncs avec un volume plus ramassé

Mairie : existence de tilleuls taillés « en tête de chat » pour les maintenir en forme réduite. Inconvénient, demande beaucoup d'interventions et réduit le potentiel d'ombrage. La proposition serait donc de les laisser s'étendre un peu plus et ainsi d'en limiter l'entretien, tout en augmentant la canopée.

Place de jeux : planter plus d'arbres derrière la Mairie, tout en maintenant assez d'espace pour les manifestations et créer une haie indigène libre

Bâtiments d'habitation entrée du village : possible de mettre un arbre à grand développement pour apporter de l'ombre à la place de jeux. Puis, remplacer les 2 fruitiers morts et renforcer la haie existante en largeur pour plus de diversité et moins d'entretien

Parcelles agricoles de l'autre côté de la route : surface en 2 espaces distincts : potager et espace inoccupé côté serre où il serait possible de planter un sujet important à terme. Enfin remplacer la clôture en bois séparant les 2 espaces par une haie d'une part et plantation d'un gros sujet d'autre part de l'autre côté

2 parcelles plus agricoles : à proximité du triangle de Sébastien Dupraz avec des fruitiers bas de tige et haut de tige, ce verger pourrait être reconstitué

Enfin, un projet discuté dans le cadre du réseau agricole de la Champagne pour recréer un alignement de noyers dans le cadre de la rénovation de la Feuillée.

Le rapport final de cette étude avec toutes les propositions faites a été transmis avec essai de priorisation des projets. En résumé, c'est un potentiel de 51 arbres et 86 mètres

linéaires de haies à planter. A réfléchir donc en synergie avec les privés et elle rappelle que des financements importants seront débloqués avec une nouvelle loi qui devrait être adoptée dans un futur plus ou moins proche.

Pour les communes plusieurs aides seront prévues : le programme M 5 30 pour la zone agricole, des subventions du Fonds suisse pour le paysage rural suisse et des aides prévues par l'OCAN et la Confédération.

**N. Hafner** demande quel est le coût moyen pour planter un arbre, y compris « l'entretien : réponse entre 1'000 et 1'500.- comprenant fourniture, plantation et entretien de reprise.

**Mme Wullemin** rappelle qu'une fois les projets identifiés et acceptés, elle conseille de se rapprocher de l'OCAN pour profiter du programme « Nature en zone agricole » qui aide à la mise en œuvre des projets.

Questions :

**M.-A. Dougoud** demande de quoi dépend l'importance de l'aide pour planter des arbres ? Réponse : de beaucoup de paramètres : des essences, de la forme (tige ou autre), de la taille au moment de la plantation, etc...

**S. Battiaz** rappelle que les vergers ont besoin d'eau et que les fruitiers ont de la peine à croître sans irrigation...

Réponse : les propositions de fruitiers n'ont pas été faites à des endroits autres que ceux des anciens vergers. De plus, étant donné qu'ils n'apporteront pas le plus en termes de canopée, ces projets ne sont pas prioritaires...

**M. Fabjan** rappelle que la commission développement durable en avait discuté et elle propose de reprendre le sujet pour prioriser les projets. Prochaine date de commission : 24.09. et appel toutes les personnes intéressées pour s'y exprimer.

**B. Fontaine** demande si pour les autres aspects de la biodiversité, la petite faune notamment, des projets de corridors naturels à installer pourraient être discutés avec les propriétaires. A travailler en commission et aussi encourager les gens à informer de ce qu'ils ont fait. Ce serait une suite à donner à ce 1<sup>er</sup> travail pour rebondir et prolonger le travail en allant plus loin.

**N. Hafner** propose de faire suivre le rapport aux conseillers pour discuter de la suite à donner.

*Fin de l'intervention et remerciements pour les explications données.*

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2024**

**N. Hafner, Page 2, 5<sup>e</sup> ligne :** « ...moins de 1'000 habitants». Puis **page 4, Parkings :** « ...et 1 en moins **dans l'angle de la route de Rougemont.** »

**J.-M. Dunand, page 2, 2<sup>e</sup> partie page, 4<sup>e</sup> ligne :** « ...Il rappelle que **les propriétaires n'ont pas** l'obligation ... »

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité, moins 2 abstentions.

## **3. Prestation de serment du nouveau conseiller municipal**

**N. Hafner** lit le texte du serment et demande à **C. Ruchonnet** de se lever et de répondre par « Je le promets ou Je le jure ». Ce qui est fait.

Il est par ailleurs demandé à l'administrateur de mettre à jour le groupe What's App du Conseil et d'autre part à **C. Ruchonnet** de transmettre son choix de commissions à **P. Revillet**.

## **4. Décisions de l'ACG**

**N. Hafner** lit les intitulés des décisions de l'ACG :

- Création de nouvelles places de crèche : octroi par le Fonds intercommunal d'une subvention d'investissement de CHF 10'000.- et **L. Weiss** relève que l'on passe de 5'000.- à 10'000.-.

**VOTE : accepté à l'unanimité.**

- Participation au financement du Bibliobus : **L. Weiss** précise que Soral n'en fait pas partie.

**VOTE : 4 OUI (avec voix du président), 4 NON et 3 Abstentions.**

- Participation à l'enveloppe culturelle de CHF 1'500'000.- : montant maintenu au niveau de 2024.

**VOTE : accepté à l'unanimité.**

- Participation à l'enveloppe attribuée aux dépenses sportives diverses de CHF 350'000.- :

**VOTE : accepté à l'unanimité.**

- Participation au financement des investissements informatiques généraux pour un montant de CHF 1'000'000.-

**VOTE : 9 OUI et 2 Abstentions.**

- Participation aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de CHF 7'400'000.-. **L. Weiss** précise que Soral n'en fait pas partie.

**VOTE : 3 OUI, 4 NON et 4 Abstentions.**

- Participation au financement des charges de fonctionnement du Grand Théâtre pour un montant de CHF 2'500'000.-

**VOTE : 7 OUI, 1 NON et 3 Abstentions.**

- Participation en 2025 du Fonds intercommunal à l'acquisition de 6 minibus pour le Bibliobus intercommunal pour CHF 1'500'000.-

**VOTE : 4 OUI, 2 NON et 5 Abstentions.**

## **5. Communications de l'exécutif**

**L. Weiss** fait part d'une séance pour les douanes pour rappeler que de nouveaux comptages sont en cours. La lettre d'intention étant obsolète depuis un certain temps, elle sera remplacée par une feuille de route qui liera le canton, les communes genevoises et les différents niveaux français pour voir comment continuer à réguler la circulation. Une demande de la commune d'Avusy et de Soral a été formulée pour introduire dans cette feuille de route la possibilité d'une ouverture plus tardive des douanes.

Puis, les feux de chantier installés aux différentes douanes seront transformés en feux permanents, avec une période plus longue de feux rouges pour l'entrée en Suisse et une période plus courte pour la sortie de Suisse. Ceci devra être justifié, par ex, par un rétrécissement de la route pour les 2 douanes de Soral où les feux seront pérennisés. Les plans définitifs sont encore attendus. **L. Weiss** ajoute qu'il y aura des contrôles, voire un radar. A discuter encore.

**N. Hafner** propose de redemander d'installer des feux moins longs ou clignotants pendant les périodes de moindre fréquentation, par ex. les dimanches. **L. Weiss** s'en charge. En conclusion, il est proposé d'attendre le PV de L. Weiss et le rapport de l'OCT.

**R. Florez** rappelle que nous devons nommer les président-e et vice-président-e des locaux de vote pour 2025.

**C. Ruchonnet** est d'accord de continuer comme président en 2025. Le suppléant c'est **M. Staub** qui est absent ce soir. Concernant la vice-présidence, elle est assurée par **J.-C. Denervaud**, avec comme suppléante **S. Brun-Battiaz**.

**R. Florez** demande s'il y a des candidats intéressés à remplacer l'une ou l'autre personne ?

**En l'absence de réponse, il est décidé d'afficher à l'entrée du local de vote pour le 22 septembre prochain, un appel à candidatures pour un-e suppléant-e du président, un-e vice-président-e et un-e suppléant-e du vice-président-e.**

**R. Florez** informe d'un courrier du TCS proposant l'installation d'un « TCS bike repAIR », soit une colonne de réparation multifonctionnelle. Celle-ci pourra être utilisée par les

habitants de la commune, mais aussi par des promeneurs, pour réparer leur vélo (gonflage des pneus, serrage de vis ou écrous, et changement de pneus, etc...).

Il soumet donc l'idée d'en installer une sur la commune et si le CM pense que c'est une bonne idée, de réfléchir en commission à un emplacement, à une application dédiée, connaître son prix, etc... ou alors de déléguer cette tâche à l'exécutif qui reviendra avec les éléments trouvés. (*Contact M. Yves Gerber*)

**Il est décidé de laisser l'exécutif s'en charger pour un retour au prochain CM.**

**C. Fontaine** fait part de nombreux mécontentements en lien avec l'extinction des lumières cantonales, notamment sur la route de Rougemont où une personne s'est même blessée en tombant.

Depuis début septembre, les lumières ne s'allument plus sur les routes cantonales, en revanche, restent allumés les carrefours et les passages piétons, ainsi que les arrêts de bus et les hôpitaux notamment. Sur la route de Rougemont, elle informe qu'à partir du restaurant et sur toute la longueur du village, tout est éteint.

Elle ajoute que **L. Weiss** a pris contact avec M. Hirchy qui a expliqué qu'il était possible de faire une demande pour installer des lampadaires que l'on pourrait rallumer provisoirement. Un an d'essai est prévu, puis un bilan sera fait. Nous avons donc proposé de rallumer 3 lampadaires sur Rougemont à des endroits stratégiques. A suivre.

Elle propose de dire aux personnes mécontentes d'écrire un courriel pour expliquer leurs possibles mésaventures ou craintes dans un environnement obscurci. Ceux-ci seront transmis au canton à la fin de la période d'essai.

**M. Fabjan** regrette pour sa part le manque de communication sur ce sujet auprès des habitants qui n'ont pu prendre des mesures comme se munir d'une lampe de poche par ex.

**C. Fontaine** confirme qu'une communication d'Optimalux a été envoyée à la commune qui n'a pas fait suivre en juin.

**L. Weiss** est d'avis d'insister pour une extinction des feux *la nuit*.

**D. Pétris** confirme que cet arrêt d'éclairage est très angoissant pour beaucoup. Elle ajoute que si le canton devait refuser de rétablir un éclairage, la commune devrait tout faire pour rendre la situation plus viable.

**C. Fontaine** précise que 2 lampadaires sont en réfection dans la rue, alors qu'ils devraient être allumés, ainsi que d'autres... Enfin elle rappelle qu'il s'agit d'un projet cantonal. Elle annonce que pour sa part, elle a demandé de rallumer les lampadaires ce soir. A suivre.

**B. Fontaine** rappelle que « la crainte du noir » c'est aussi l'inconnu et sa possible dangerosité. Il estime que la mesure prise par le canton est courageuse, mais mal communiquée. Il est d'avis que passé l'effet de surprise, l'habitude d'avoir une lampe de poche sur soi deviendra la règle et que l'éclairage sera réduit à ce qui est nécessaire. A envisager. Pour sa part, il est favorable à une réduction de l'éclairage nocturne, quitte à s'équiper pour ne pas avoir à éclairer partout tout le temps. **M. Fabjan** abonde en ce sens

et pose la question d'une information maintenant pour prévenir ceux qui n'ont pas réalisé la nouvelle situation.

**L. Weiss** ajoute en réponse à une question que les détecteurs de mouvements pour allumer les lumières ne sont pas une solution, car dangereux selon les situations, notamment près des routes.

**M.-A. Dougoud** est d'avis d'expliquer que l'éclairage cantonal et communal obéit à des règles différentes et devrait faire l'objet d'une réflexion pour déterminer les endroits qui devraient rester allumés dans le village.

**N. Hafner** pense qu'il faut remonter les problèmes rencontrés par la commune avec l'extinction des éclairages cantonaux et demander d'en rallumer certains.

**D. Pétris** propose d'en parler lors de la séance d'information prévue avec la police sur le thème de la sécurité avec les aînés, fin septembre-début octobre.

## **6. Propositions et questions individuelles**

**P. Revillet** rappelle que les souhaits /demandes en relation avec le budget devraient lui être communiqués avant fin septembre.

Puis il informe que Kevin, l'accompagnateur vélo, a annoncé qu'il ne serait pas là du 12 au 16 juin 2025, en raison de sa participation à la Coupe suisse de badminton.

**D. Pétris** revient sur la journée rando schtroumpfs qui a eu un beau succès avec ~80 participants. La commune a offert le petit déjeuner et les 4 heures. L'association sportive des Schtroumpfs remercie la commune et serait heureuse de recommencer l'année prochaine.

**B. Fontaine** demande s'il est normal que les panneaux d'entrée dans les villages soient toujours à l'envers ou s'il faut les remettre à l'endroit... Proposition de faire passer le message à ceux qui les ont retournés.

**J.-M. Dunand** demande si les tout-ménage sont automatiquement publiés sur le site de la commune ? Réponse : non, mais présents sur la page Instagram et le compte public de la Mairie. Puis, concernant l'information reçue de la mise en sens unique de Chavannes, mettre aussi un plan pour une meilleure compréhension.

**P. Claret** relève que le bus 83 a beaucoup de succès, qu'il est souvent plein et que c'est donc un beau succès. **N. Hafner** ajoute qu'il y a aussi des retours très positifs depuis la mise en place de la ligne.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024**

**M. Fabjan** revient sur la journée vélo qui s'est bien passée. Elle mentionne l'ajout d'une nouvelle activité entretien « J'entretiens et je nettoie mon vélo ». Elle remercie l'engagement des habitants de la commune pour animer cet atelier et pour la participation de tous ceux qui étaient là pour la préparation de cette journée. Nous avons réparé un peu moins de vélos, mais effectués de plus grosses réparations. Enfin, elle signale que des gens de Laconnex sont venus et le contexte leur a été expliqué et il a été proposé à la commune de Laconnex de faire de même.

Journée SIG « Zéro déchet » : Maxime Déthurens a proposé que l'école participe à cette action, mais l'école a refusé. Il reviendra à la charge.

Burkina Faso : grand merci à **N. Hafner** pour le concert donné à cette occasion.

**M.-A. Dougoud** revient sur l'éclairage pour signaler que la lampe au-dessus de la porte d'entrée de l'école reste allumée la nuit. **P. Revillet** explique que des personnes doivent venir bientôt pour vérifier divers éclairages.

Subvention TPG : qu'en est-il pour les jeunes qui ont pris leur abonnement à la rentrée ? Est-ce que la commune subventionne quand même ? Oui, mais il faut suivre la démarche expliquée sur le site.

Restaurant scolaire de Soral-Laconnex : reprise de l'activité dès le 19 août, le nombre d'enfants se maintient. Légère baisse à Soral et explosion à Laconnex. Sur certains jours, il y a entre 40 et 45 enfants à midi, et la gestion s'est faite sans embaucher de nouvelles personnes.

Lave-vaisselle du resto scolaire de Soral : en plus du problème de four, le lave-vaisselle n'a aucune action efficace de lavage. **P. Revillet** s'en occupera après contrôle.

**C. Ruchonnet** demande si les informations dont il aura besoin pour se mettre au travail sont accessibles ? **P. Revillet** explique que les documents nécessaires pour les séances du CM sont envoyés avec la convocation, sinon il faut lui demander et ils lui seront envoyés. Enfin, il tient à confirmer l'efficacité du bus 83.

**Le Président** annonce que l'inscription pour la Revue du dimanche 24.11.24, 16H, doit être communiquée à **P. Revillet** dès que possible et il rappelle que c'est avec les conjoints.

Autres rappels : - Noël des aînés le 15.12.24

- Noël de l'EMS : le 11 ou le 18. 12, pas encore fixé.

La séance est levée à 20H32.